

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : AFSS1230444K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
BOUCHARD-LABE Jennifer	CPAM Chambéry	AUTRET Anne-Valérie	CPAM Blois
DIEUDET Magali	CPAM Nice	BOSSAERT Laurent	CPAM Flandres
GHIGO Jean-François	CPAM Nice	HURTES Chantal	CPAM Rodez
OUBRE Marie-Louise	CPAM Auxerre	SEGARD Adeline	CPAM Flandres
REYNAUD Louis-Marie	CPAM Valence		
VILHES Stéphane	CPAM Yvelines		